

Séance du 31 mai 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 9

Présents : 9

Votants : 9

Objet : Eclairage public rural – Amélioration de l'éclairage du bourg

L'An Deux Mille Vingt et Un, le trente et un mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 25/05/2021

Présents : Jean-Marc DUPOUY, Paula MARTINET, Gaëlle MARTIN, François DEDEBAN, Gérard DUYTSCHÉ, Joël VIDOT, Karine LESPIAU, Marc DABESCAT et Laurent DUMARTIN

Absent excusé :

Le Conseil a élu pour Secrétaire Madame Paula MARTINET.

VU la proposition émanant du SYDEC en date du 11 décembre 2020 relative à l'étude du projet d'amélioration de l'éclairage du bourg,

Le plan de financement des travaux se décompose comme suit :

- Etude technique du dossier ;
- Dépose de 48 lanternes et d'une armoire d'éclairage public ;
- Fourniture, pose et raccordement d'une nouvelle armoire d'éclairage public conforme aux normes en vigueur ;
- Fourniture, pose et raccordement de 48 lanternes LED VHM EOLE ;
- Essaie et mise en service
 - ✓ Montant estimatif TTC 41 222 €
 - ✓ TVA préfinancée par le SYDEC 6 451 €
 - ✓ Montant HT 34 771 €
 - ✓ Subventions apportées par le
 - SYDEC 19 124 €
 - COMMUNE 15 647 €

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, LE CONSEIL MUNICIPAL:

- ✚ approuve le projet présenté,
- ✚ engage la Commune à rembourser le montant de la participation communale qui s'élève à la somme de 15 647 € sur un emprunt contracté auprès du SYDEC.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
DUPOUY Jean-Marc

